

**1 – SOUTENANCE DE THÈSE**

**SOUTENANCE DE THESE**

***Aspects du genre dans la didactique de l'anglais***

**Véronique PERRY**

**Samedi 15 octobre à 14h.**

**Université de Toulouse 3 – Paul Sabatier**

118 route de Narbonne. Métro ligne B, direction Ramonville, station Université Paul Sabatier  
**amphi Concorde, bâtiment U4** (le parcours sera fléché)

Le jury sera composé de :

**Pr. Nicole Décuré** (section 11, langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes), Université de Toulouse 3 – Paul Sabatier, directrice.

**Pr. Jean-Rémi Lapaire** (section 11, langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes), Université de Bordeaux 3 – Michel de Montaigne, rapporteur.

**Pr. Nicky Le Feuvre** (section 19, sociologie, démographie), Université de Toulouse 2 – Le Mirail et Université de Lausanne.

**Pr. émérite Nicole Mosconi** (section 70, sciences de l'éducation), Université de Paris 10 – Nanterre.

**Pr. Marie-Françoise Narcy-Combes** (section 11, langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes), Université de Nantes, rapportrice.

**Résumé**

***Aspects du genre dans la didactique de l'anglais***

Le genre est un concept à la confluence de nombreuses disciplines, en lien avec les nouvelles approches critiques proposées par les *gender studies* et les études sur le genre. Dans le cadre de l'application de la *Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif* (2000 & 2006), quelques initiatives ont déjà permis d'amorcer une intégration du genre pour la classe de langue-culture (LC). Cependant, il est montré dans cette recherche qu'articuler la problématique du genre à la didactique de l'anglais-LC pour francophones requiert de se pencher sur différents « aspects du genre » : non seulement étudier les systèmes linguistiques du français et de l'anglais (analyse formelle, linguistique) mais aussi comprendre les représentations culturelles de chaque sphère linguistique (analyse sociolinguistique) pour expérimenter des pistes d'application en classe de langue.

Le genre, qui, dans les langues, est une catégorisation des termes, est grammaticalisé quand, porté par le substantif, il se manifeste par des marques au niveau du lexique et des contraintes d'accord au niveau de la syntaxe. Le français et l'anglais se situent à deux extrêmes : la grammaticalité du genre est maximale en français et le système alterne sur deux catégories (masculin/féminin pour les animés et les inanimés ; il n'y a pas de neutre), alors qu'elle est minimale en anglais (de type pronominal et associée au dualisme sexué pour les êtres humains), langue dont le système permet, en outre, de dépasser la contrainte de sexuaction par des termes véritablement épïcènes. L'approche comparée s'est appuyée sur la définition du genre que donne Edward Sapir dans *Language* (1921), celle que le genre est un concept d'ordre secondaire, une « forme pour la forme » opérant une « relation forcée » entre qualité, personne et action, et que les catégories du masculin et du féminin sont des « accidents philosophiques ». Il est donc proposé de considérer que la capacité de dépasser la bicatégorisation en anglais soit vue comme l'expression d'un tiers inclus.

Après avoir interrogé plus de 1100 personnes (54% de femmes : public apprenant en lycée, à l'université ; stagiaires en IUFM, enseignantes et enseignants d'anglais, personnes « conscientes du genre ») il a été montré une corrélation entre le degré d'expertise en langue anglaise par des personnes dont la langue première et/ou de socialisation est le français et l'emploi des formulations non-sexistes (préférence nette pour les formulations épïcènes au dépend de la féminisation, vue comme encombrante et renforçant la logique différentialiste du dualisme sexué, bien qu'estimée également comme stratégiquement nécessaire pour contrer la domination

masculine). Une enquête auprès de près de 230 enseignants et enseignantes révèle, en outre, la prégnance de la définition naturaliste du genre en anglais et la nécessité qu'une formation théorique sur le genre sous tous ses aspects. L'articulation genre/langage en didactique de l'anglais en contexte LANSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines) montre enfin que l'on peut proposer, par exemple, des parcours ciblés pour articuler « compétence en genre » et « compétence en communication » pour faire de la « conscience de genre » un élément fondateur de la professionnalisation du public apprenant, tout en respectant les exigences du *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

**Véronique PERRY**

(33) (0)5.61.42.60.44 - (33) (0)6.84.92.71.66

**Recherche** : Didactique des Langues (anglais/français) et Genre

Gender Studies and Language Teaching (english & french),

Laboratoire LAIRDIL [<http://www.lairdil.org/>]

CERTOP-CNRS UMR 5044, Axe SAGESSE EA3053 [[www.univ-tlse2.fr/simone](http://www.univ-tlse2.fr/simone)]

## 2 – OFFRE DE POSTE

### RAPPEL

**Les Études genre de l'Université de Genève (Faculté des SES) recrutent un-e Professeur-e associé-e en Études genre à temps partiel ou temps plein**

**remise des dossiers : avant le 15 octobre 2011**

Le détail du profil du poste, les conditions de candidatures et le cahier des charges du poste sont consultables à l'adresse suivante :

[https://jobs.icams.unige.ch/www/wd\\_portal.show\\_job?p\\_web\\_site\\_id=1&p\\_web\\_page\\_id=5161](https://jobs.icams.unige.ch/www/wd_portal.show_job?p_web_site_id=1&p_web_page_id=5161)

Études genre-Sociologie-Faculté SES

Université de Genève

40, bd du Pont-d'Arve CH-1211 Genève 4

Tél : +41 22 379 89 57

Fax : +41 22 379 89 56

<http://www.unige.ch/etudes-genre>

## 3 – APPELS À COMMUNICATION

### 3.1

**6<sup>ème</sup> Congrès international des recherches féministes francophones**

**"Imbrication des rapports de pouvoir : discriminations et privilèges de genre, de race, de classe et de sexualité"**

**Université de Lausanne, 29 août-2 septembre 2012**

Les propositions d'ateliers (**déla**i : **15 décembre 2011**) ou de communications (**déla**i : **31 janvier 2012**) sont à soumettre directement en ligne sur le site du Congrès :

<http://www.unil.ch/rff2012>

Vous y trouverez également toutes les informations utiles.

**Contact :**

Nicky LE FEUVRE [Nicky.LeFeuvre@unil.ch](mailto:Nicky.LeFeuvre@unil.ch)

---

### 3.2

Colloque

#### **Le commerce du luxe – Le luxe du commerce**

**Production, exposition et circulation des objets précieux du Moyen Âge à nos jours**

Jeudi 22 et vendredi 23 novembre 2012 – Lyon, musée Gadagne

**Délai pour l'envoi des propositions de communication : 1<sup>er</sup> janvier 2012**

Comment se produisent, s'exposent, se diffusent et se consomment les produits du luxe ? Le but de ce colloque est de revenir sur la question de la spécialisation progressive d'un commerce voué aux objets précieux qui concourent à l'embellissement de la personne ou du cadre de vie. Il entend être une manifestation largement ouverte d'un point de vue chronologique, spatial et disciplinaire, faisant appel à des spécialistes d'horizons différents : histoire, histoire de l'art, économie, littérature, sociologie, etc.

Cette approche interdisciplinaire du marché du luxe sur la longue durée, du Moyen Age à nos jours, permettra de confronter les expériences et de mettre en relief les permanences et les mutations. Le luxe a souvent été cantonné aux productions des beaux-arts ; il s'agira ici de montrer la richesse et la diversité de ce qui était (et reste) compris sous cette appellation et d'observer comment se sont progressivement mis en place des marchés spécialisés. Ce colloque développera deux approches spécifiques, d'une part les acteurs et les marchandises, d'autre part les lieux de vente et la puissance matérielle et symbolique attachée à ce secteur particulier de l'économie. Le luxe ne ressortit pas, en effet, seulement aux logiques et aux formes de l'économie matérielle ; il est également une valeur polémique, commerce symbolique, argument politique, controverse religieuse, etc., dont les termes croisent, anticipent, s'affranchissent ou prolongent les circuits de sa consommation.

Lire la suite :

<http://afhe.hypotheses.org/504>

## 4 - COLLOQUES, SÉMINAIRES, CONFÉRENCES

### 4.1

RAPPEL

**Geneviève Fraisse ouvre son cours de Philosophie aux auditeurs libres  
les mardis de 12h30 à 14h30 en Amphithéâtre Boutmy**

Inscrivez-vous à l'adresse :

<http://presage-ofce.sciences-po.fr/details-du-cours/cours/pensee-des-genres-et-democratie.html>

**Contact :**

Charlène Lavoir

Chargée de mission PRESAGE

01.44.18.54.41

<http://presage-ofce.sciences-po.fr/>

## 4.2

La prochaine **Soirée Scientifique**, organisée par l'Observatoire Midi-Pyrénées et intitulée  
**Femmes et sciences au-delà des idées reçues**

sera présentée par

**Claudine Hermann**, Professeure honoraire de Physique de l'École Polytechnique, Palaiseau.  
Présidente d'honneur de l'association Femmes & Sciences.

**Mardi 18 Octobre 2011 à 20h**  
**Amphithéâtre de la Salle du Sénéchal**  
17 rue Rémusat 31000 Toulouse  
Entrée gratuite

### Résumé:

Le trop faible nombre de jeunes, et particulièrement de filles, qui souhaitent s'orienter vers les études supérieures scientifiques et techniques, est un problème reconnu depuis une vingtaine d'années, mais qui prend une actualité particulière dans un contexte de désaffection des sciences et de départ à la retraite de la génération des « baby-boomers ». Il convient d'agir auprès non seulement des jeunes filles, mais aussi de celles et ceux qui les influencent, parents, éducateurs... qui, en tant que citoyennes et citoyens, peuvent être amenés à refléter les stéréotypes et les préjugés de notre société.

On débutera par un état des lieux, visant à une prise de conscience du problème. Puis on montrera qu'il n'existe aucun fondement biologique à la différence d'orientation entre filles et garçons. On poursuivra en analysant les stéréotypes liés aux disciplines et plus généralement les stéréotypes de sexe et ceux liés à la représentation des métiers. On présentera ensuite la situation des femmes dans les professions scientifiques et techniques en France. Enfin on proposera des pistes d'actions concrètes.

On espère contribuer ainsi à encourager les filles à s'engager dans les études et les métiers scientifiques et techniques : elles y trouveront de nombreuses satisfactions et la société compte sur elles !

**Voir le programme complet des soirées à l'adresse**  
**<http://www.obs-mip.fr/index.php?/fre/actualites/seminaires>**

---

## 4.3

### **Regards croisés sur l'expérience transgenre de la parenté**

Colloque organisé par Laurence HERAULT (IDEMEC) et Irène THERY (Centre Norbert ELIAS) dans le cadre du programme transversal MMSH Maternité, paternité

18 et 19 Octobre 2011  
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme  
5 rue du Château de l'horloge  
13100 Aix-en-Provence

**Toutes les informations à l'adresse :**  
**<http://www.mmsh.univ-aix.fr/evenements/Lists/Agenda%20MMSH/DispForm.aspx?ID=1076>**

---

#### 4.4

LABORATOIRE FRAMESPA, UNIVERSITÉ DE TOULOUSE LE MIRAIL

Journée d'étude de la thématique émergente Santé et société

Atelier 3 – Corps, santé, représentations

**Judi 3 novembre 2011, 9h-17h**

**Maison de la recherche, salle B 431**

### **Pudeurs des souffrant·e-s et pudeurs médicales (XVIe-XIXe siècle)**

Organisée sous la responsabilité scientifique de Nahema Hanafi, Didier Foucault et Pierre C. Lile

#### **Programme :**

9h. Présentation de la thématique émergente *Santé et Société*

**Didier Foucault**, Université Toulouse II- Le Mirail

**Nahema HANAFI**, Université Toulouse II- Le Mirail / Université de Lausanne

10h. Pudeurs du discours médical au 16<sup>e</sup> siècle: splendeur et misères des figures de style

**Dominique BRANCHER**, Université de Bâle

11h. Face aux cancers féminins : dévoiler et porter le fer (1800-1880)

**Elsa NICOL**, Université Toulouse II- Le Mirail

12h-14h Pause déjeuner

14h. Pudeurs et manipulations médicales du cadavre (France, XIXe siècle)

**Anne CAROL**, Université d'Aix-en-Provence

15h. Les vaines pudeurs des corps souffrants à l'hôpital, XIXe siècle

**Claire BARILLE**, Université Paris Ouest Nanterre La défense

16h. Conclusion. La pudeur dans la pratique médicale contemporaine

**Pierre Lile**, CEHM/Université Toulouse II-Le Mirail

## **5 – APPELS À CONTRIBUTION D'ARTICLE**

### 5.1

#### **RAPPEL**



Une revue bilingue (espagnol/ portugais)  
Une plate-forme virtuelle sur le travail réel  
<http://laboreal.up.pt>

Préparation du dossier du numéro de juillet 2012 :

***Les temps de travail sont-ils sexués ?***

**Date limite d'envoi des propositions d'article : 30 octobre 2011<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> Les articles seront publiés dans l'une des langues de la revue (espagnol ou portugais). Néanmoins, les propositions résumées pourront être rédigées en français ou en anglais –ainsi que les textes des articles envoyés en vue de leur évaluation. Les auteurs procéderont par la suite à leur traduction vers l'espagnol ou le

**Responsables du dossier :**

[Esteban Martinez](#) (Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles), professeur de Sociologie du travail

[Marianne De Troyer](#) (Working conditions, health and safety Department– European Trade Union Institute), senior researcher

[Jussara Brito](#) (Escola Nacional de Saúde Pública Sérgio Arouca, Fundação Oswaldo Cruz, **Rio de Janeiro**), professeur de Santé collective.

[Lúcia Rotenberg](#) (Laboratório de Educação em Ambiente e Saúde, Fundação Oswaldo Cruz, Rio de Janeiro), professeur de Santé collective.

[Marianne Lacomblez et Marta Santos](#) (Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação, Universidade do Porto) professeurs de Psychologie du travail.

**Coordination de la préparation du numéro :**

[Joana Castelhana et Sónia Nogueira](#) (Faculdade de Psicologia e de Ciências da Educação, Universidade do Porto), chercheurs en Psychologie du travail.

1. Le projet de ce numéro a pour point de départ une recherche développée au Portugal, avec la participation de collègues belges, français, canadiens et suisses.

Une des hypothèses qui a servi de base à la recherche était que “quelque chose se reconstruit” quand les professions occupées traditionnellement par des hommes finissent par intégrer des femmes (Kergoat, 1993). Les études empiriques ont repris cette hypothèse, en l’articulant avec les données recueillies en situations réelles et ont fait surtout appel à l’analyse “microscopique” de l’activité de travail, en s’inscrivant ainsi dans la tradition des travaux de Messing (1999).

Les terrains choisis dans le cadre de la recherche ont été les forces de l’ordre et les transports routiers de passagers ; des études complémentaires ont été réalisées dans le secteur des transports ferroviaires de passagers, du nettoyage industriel et de l’industrie chimique.

Dans tous ces secteurs, la question des horaires de travail – banalisée avant l’entrée des femmes dans ces professions – constitue un facteur de différenciation des deux sexes sur le lieu de travail et de marginalisation professionnelle des femmes. La disponibilité temporelle des femmes est bien souvent décisive dans l’histoire de leurs vies professionnelles et, en l’absence d’alternatives, un facteur de détérioration de leur santé.

Ces constatations doivent néanmoins tenir compte de l’évolution des professions en question, surtout au niveau de l’organisation du temps de travail – dans un contexte où les responsables de l’organisation des horaires ont tendance à soumettre ceux-ci au critère de la variation de la demande, de biens ou de services. L’activité réelle de ces “concepteurs d’horaires” est devenue ainsi un objet d’analyse privilégié.

2. D’une façon générale, on constate que les temps ont changé depuis l’époque où, dans de nombreuses régions du monde, les références dominantes étaient les emplois stables, avec des horaires collectifs, qui assuraient la synchronisation de toutes les activités sociales. Les statistiques montrent à présent le ralentissement, voire l’inversion, du processus de réduction de la durée collective de travail (OCDE, 2010); et les horaires variables, le travail nocturne et durant le week-end deviennent de plus en plus fréquents. En outre, suite à l’augmentation de l’activité féminine, les temps professionnels ont tendance à augmenter au sein des familles. Que la pression du temps soit fortement ressentie à l’heure actuelle n’a donc rien d’étonnant, étant donné que le temps libre, réservé à la vie personnelle et familiale, est de plus en plus envahi par le travail.

En effet, dans les pays où des mesures destinées à libéraliser la réglementation du temps et des contrats de travail ont été prises, de nouvelles voies vers une plus grande flexibilité ont été tracées. Dans l’industrie, l’organisation du travail répond de plus en plus à des principes associés au *just in time* et à la réduction des stocks, en faisant fréquemment du temps de travail mobilisé la variable d’ajustement privilégiée, afin de faire face aux variations de la demande et garantir une utilisation optimisée des équipements. En ce qui concerne les activités de services, en croissance dans les économies contemporaines, on constate la diffusion de régimes

---

portugais, en ayant tenu compte du résultat de l’évaluation et des suggestions transmises par la Direction de Laboreal.

temporels atypiques et, particulièrement, du travail à temps partiel. Il est bien certain que la nature de l'activité justifie parfois l'adoption d'horaires irréguliers. Toutefois, il n'est pas rare que la recherche d'avantages compétitifs devienne le moteur principal – ce que révèlent, notamment, les stratégies collatérales de compression des effectifs. Ainsi, l'élargissement des horaires d'ouverture des services est utilisé comme argument de valorisation de la qualité. En outre, le recours à la flexibilité du travail à temps partiel est présenté comme un moyen privilégié de répondre aux flux irréguliers de clients, bien qu'en réalité les caractéristiques de l'activité ne justifient pas, en tant que telles, la naturalisation des temps atypiques.

Or, s'il fallait ne retenir qu'une caractéristique commune à l'organisation des activités de service, ce serait probablement le caractère féminisé de l'emploi.

3. D'après Rachel Silvera (2005) "le temps constitue un des points-clés de l'égalité entre hommes et femmes, un facteur d'explication central des différences de sexe". En effet, il semble que ce soit au niveau de l'usage sexué du temps que se manifestent les inégalités de genre, aussi bien dans le domaine professionnel que privé – d'autant que des études ont montré que le passage à un horaire à temps partiel se traduit, pour les femmes, par une augmentation du travail ménager et familial. La perspective de conciliation prend la forme du concept anglo-saxon de *work-life balance*, en tant que métaphore qui conduit à l'appréciation subjective des poids attribués aux deux plateaux de la balance. La recherche d'équilibre est définie comme une tentative individuelle de trouver des organisations appropriées du temps qui permettent la meilleure coordination possible entre les exigences du travail et celles de la vie personnelle. Sans compter que lorsqu'il existe des politiques sociales définies dans l'objectif d'une conciliation, celles-ci portent bien souvent sur la possibilité d'adapter l'engagement professionnel à long terme, en recourant à des formules comme la banque d'heures ou le congé parental, sans arriver à résoudre pour autant les problèmes posés à la gestion des temps de la vie quotidienne.

Négligeant les transformations de l'organisation du travail, la rhétorique de la conciliation tend à écarter du débat les facteurs essentiels qui sont à l'origine d'une articulation difficile entre la vie professionnelle et la vie privée. Et ce, parce qu'en centrant notre attention sur les facteurs familiaux, nous sommes susceptibles d'oublier que la perspective de la conciliation questionne également les modes de gestion de la main d'œuvre.

4. Des études réalisées au Brésil vont dans le sens de ces constatations, en mettant l'accent sur le caractère non dichotomique des questions de genre : il convient, toujours, de les interpréter en considérant les hiérarchies sociales qui traversent les professions. Analysant de cette façon des activités de service « typiquement féminines », profondément marquées par la dévalorisation sociale et fort mal rémunérées, ces recherches font le constat du besoin de salaires complémentaires, soit par le biais d'autres contrats dans la même profession, soit par celui du travail sur le marché informel (Brito, 2005). Ainsi, pour ces femmes socialement défavorisées, les journées de travail s'allongent singulièrement et, dans certains cas, s'ajoutant le travail ménager, il y a quasi-disparition du temps libre, pour soi. Ces études mettent également en relief combien la gestion intense du temps de travail - liée à la dimension relationnelle d'activités pour lesquelles plusieurs aspects doivent être pris en compte simultanément - finit par renforcer une expression des relations de genre dans un mode d'utilisation du temps où la priorité est accordée à l'attention aux autres au détriment du temps pour soi et pour les loisirs. Il semble de plus qu'il s'agisse de facteurs interférant dans le processus santé/maladie.

5. La concertation sociale sur le temps doit, en fait, se développer à partir de cadres de référence plus élargis. La féminisation de l'emploi met en évidence la pluralité des temps sociaux qui ne peuvent se réduire à la simple considération d'une différenciation entre le travail et les loisirs. Le problème de la coordination temporelle des activités concerne, plus que jamais, l'organisation de la vie sociale dans son ensemble. C'est dans cette perspective de la demande d'une meilleure concordance des temps sociaux qu'il est possible d'analyser la contribution des politiques temporelles, telles que celles mises en place sous l'impulsion des mouvements féministes en Italie : elles ont conduit à la définition d'un cadre légal destiné à servir de support à la responsabilité des autorités publiques municipales dans la gestion de la cohérence de l'offre de services à la communauté, à partir d'une planification des horaires et des temps de la ville. Ce genre d'initiative a fourni un modèle de référence pour des acteurs d'autres villes européennes (Boulin et Mückenberger, 2002).

- Brito, J. (2005). Trabalho e saúde coletiva: o ponto de vista da actividade e das relações de género. *Ciência & Saúde Coletiva*, 10 (4), 879-890.
- Kergoat, D. (1993). Des hommes, des femmes et du travail. *Education Permanente*, 116, 133-139.
- Boulin, J.-Y. et Mückenberger U. (2002). *La ville à mille temps*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- Messing, K. (s/dir, 1999). *Comprendre le travail des femmes pour le transformer*. Bruxelles: Institut syndical européen pour la recherche, la formation et la santé-sécurité.
- OCDE (2010). *Panorama des statistiques 2010*. Paris : OCDE.
- Silvera, R. (2005). Temps de travail et genre : une relation paradoxale, in : M. Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs*, 265-272, Paris : La Découverte.

Les propositions d'articles devront se situer face à la problématique définie ci-dessus, en privilégiant les approches articulées sur une analyse des relations des travailleurs avec les caractéristiques concrètes de leurs activités de travail. Les études et réflexions qui portent sur cette thématique, en traitant la question des évolutions des professions et des systèmes d'emploi, seront également bienvenues.

**Calendrier :**

**31 octobre 2011** : envoi du résumé de la proposition de contribution, d'environ 500 mots, avec le titre et 5 références bibliographiques.

**30 novembre 2011** : communication du résultat de l'évaluation du résumé.

**31 janvier 2012** : envoi de la proposition d'article, d'environ 75.000 caractères, références incluses.

**Février à mars 2012**: évaluation de l'article et communication de son résultat.

**31 mai 2012** : date limite pour l'envoi de la version finale de l'article.

Les propositions de contribution doivent être transmises au secrétariat de la revue, à l'adresse de courrier électronique suivante:

[laboreal@fpce.up.pt](mailto:laboreal@fpce.up.pt)

---

## 5.2

### **Appel à contribution pour le dossier du XV<sup>ème</sup> numéro de la *Revue des Lettres et de Traduction* Sur le thème de « La main »**

**Date limite : début novembre 2011**

**1-** Il est un sujet dont on parle peu dans notre pratique quotidienne, qui pourtant nous touche et souvent nous questionne : la main dans ses représentations et ses mouvements. En effet la communication non verbale s'appuie surtout sur les gestes des mains. Parmi les artefacts liés à la main, la peau constitue l'interface dedans/dehors, marqueur individuel, social, symbolique, à valeur hautement symbolique dans l'interrelation. Les communications cutanées de la main peuvent être perçues comme positives et apaisantes ou très agressives. Elles sont polysémiques et dépendent du contexte.

**2-** Porteuse d'enjeux, la main est traversée par des questions qui ont statut d'évidence, bien que lourdes d'une vraie complexité. Première évidence : la main est nécessaire. Sa nécessité a construit notre objet de recherche. Dans le réel et dans les textes se trouve ce constat. Ce qui n'empêche pas que chaque discipline comme l'anthropologie, la sémiologie, la sociologie, la psychanalyse, la littérature, la peinture, la musique, la chiromancie et le travail artisanal dans une période déterminée, cherche à en contrôler les effets.



**3-** Nécessaire, la main est toujours porteuse de sens. Autre questionnement que l'on retrouve ici, la main est le ressort de multiples actions : écrire, cuisiner, pétrir, travailler, semer, remodeler, pianoter, peindre, etc. Si nous envisageons comment la main induit les formes du pouvoir, il est évident que celui qu'on prête aux femmes réside dans l'habileté de leurs mains. Du côté masculin existe surtout un autre genre de pouvoir : dans la main ferme de l'homme, la main de Dieu.

**4-** Quoi qu'il en soit, les institutions (églises, mariage, régimes politiques) logent en elle des sens et des symboles : main stigmatisée, main baguée, main levée, main jurée sont autant de gestes et de pratiques culturelles et corporelles.

Le langage de la main recouvre une infinité de formes et de gestes, pendant fort longtemps codifiés, dont l'origine est à chercher dans l'art paléolithique. Comme le corps dont elle fait partie, la main offre plus particulièrement un second langage à l'homme ou à l'artiste.

### **Calendrier et modalités**

Le texte ne doit pas dépasser 12 pages format A4. Nous vous laissons une certaine liberté sans vous soumettre au dictat du nombre de signes. Références bibliographiques en bas de pages. Pas de bibliographie en fin de texte.

Vous êtes prié-e-s de résumer le sujet de votre participation au dossier sur la main en quelques lignes et de me l'envoyer **début novembre 2011**. Remise définitive des textes fin avril. Dans l'attente du plaisir de vous lire je vous remercie. Merci pour votre collaboration au numéro XIV. Vos textes sont une richesse pour notre revue

### **Contact :**

**Carmen Boustani <contact@anef.org>**

## **6 – BOURSES ET PRIX**

### **Lancement du Prix Irène Joliot-Curie 2011**

L'appel à candidatures pour l'édition 2011 du Prix Irène Joliot-Curie est ouvert. Créé en 2001 par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et organisé en partenariat avec la fondation d'entreprise EADS depuis 2004, ce Prix est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en récompensant des femmes scientifiques. Il s'inscrit dans la politique du ministère en faveur d'une plus grande égalité entre femmes et hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche en France.

..

Pour sa dixième édition, le caractère scientifique du Prix a été renforcé par un partenariat avec l'Académie des sciences et l'Académie des technologies. En outre, les montants des trois Prix ont été réévalués, particulièrement le Prix « Femme scientifique de l'année », doté cette année de 40 000 €.

### **Pour tout renseignement :**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56810/prix-irene-joliot-curie-edition-2011-dossier-de-candidature-et-reglement.html>

## 7 – COMMUNIQUÉS

### 7.1 RAPPEL

L'Institut Émilie du Châtelet et la Région Ile-de-France vous invitent à participer aux

**ASSISES DE L'IEC**  
organisées cette année sur le thème  
**L'éducation à l'égalité entre les sexes**  
Les lundis 17 octobre et 24 octobre de 14h à 19h

Nous vous invitons à noter dès maintenant les dates de ces journées.  
Cette manifestation s'adresse à un public large.

**Voir le programme complet à l'adresse :**  
<http://www.institutemilieduchatelet.org/Assises/Assises2011.html>

**Institut Émilie du Châtelet**  
Muséum national d'Histoire naturelle  
57 rue Cuvier - C.P. 22 - 75005 Paris  
[iec@mnhn.fr](mailto:iec@mnhn.fr) - <http://www.mnhn.fr/iec> - 01 40 79 53 63

---

### 7.2

#### **RECHERCHE D'INTERVENANT-E SUR LE THÈME DE LA SEXUALITÉ ÉGALITAIRE**

La Ville de COLOMIERS souhaite marquer chaque année la date de sa signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

La Ville souhaite organiser une Conférence sur le thème de la sexualité égalitaire. La date définitive n'est pas encore arrêtée (même si une option est posée sur le jeudi 17 novembre 2011).

**Un appel est lancé pour une personne qui pourrait intervenir sur ce sujet (entre ¾ h. et 1 h.).**

#### **Pour tout renseignement complémentaire :**

Dominique GELY  
Directeur Général Adjoint des Services  
Pôle « Prospective, Evaluation et Qualité »  
Tél. 05-61-15-22-61  
Mél [dgely@mairie-colomiers.fr](mailto:dgely@mairie-colomiers.fr) ou [Dominique.GELY@mairie-colomiers.fr](mailto:Dominique.GELY@mairie-colomiers.fr)  
Fax 05-61-15-22-00

MAIRIE DE COLOMIERS  
1 PLACE ALEX RAYMOND  
B.P. 30 330  
31776 COLOMIERS CEDEX

---